

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Numéro 52



Eau-forte d'Henri Quittelier

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, A.S.B.L.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 76.77.43 - C.C.P. 622.07

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving, V.Z.W.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 76.77.43 - P.C.R. 622.07

Bulletin bimestriel

Juin 1974 - n° 52

Tweemaandelijks tijdschrift

Juni 1974 - nr 52

NOTRE PROCHAINE VISITE

Le samedi 22 juin, nous visiterons le château et l'église de Gaesbeek sous la conduite de notre administrateur, M. Henry de Pinchart.

Rendez-vous, place Danco, à 14 h.30 précises. Nous prions nos membres qui disposeraient de places libres dans leur voiture de bien vouloir prendre d'autres participants avec eux.

Le château de Gaesbeek est accessible par autobus S.N.C.B. (ligne RH - n° 522) : départ place Rouppe, à 13 h.33.

ONS VOLGEND BEZOEK

Op zaterdag 22 juni ek, zullen we het Kasteel en de kerk van Gaasbeek bezoeken, onder de leiding van de Heer H. de Pinchart.

Bijeenkomst, Dancoplein te 14 h.30. Wij verzoeken onze leden die over vrije plaatsen in hun wagen zouden beschikken andere deelnemers op te nemen.

MONUMENTS, SITES ET CURIOSITES D'ALSEMBERG, LINKEBEEK ET RHODE-SAINT-GENESE

Cet ouvrage, bilingue, bien illustré, comportant une carte de grand format est encore disponible. Pour nos membres et leurs amis, il peut être obtenu moyennant 60 F, chez Mme PIERRARD, 9, rue Robert Scott à Uccle, ou chez Mme MAZIERS, 19, avenue de la Colline à Rhode-Saint-Genèse. On peut également se le procurer en versant 70 F (60 F + frais d'envoi) au CCP 622.07 de notre Cercle.

BRUXELLES : RENOVATION URBAINE, RUE AUX LAINES

Le 11 mars 1974, la Ville de Bruxelles a décidé de se défaire d'une série d'immeubles sis rue aux Laines. Cet ensemble de maisons de maître, numérotées de 3 à 54, avait été bâti au début de ce siècle par le duc d'Arenberg qui les céda à la Ville, en même temps que son palais et ses jardins, à la veille de la débâcle allemande de 1918, pour 7 millions de francs.

Un acquéreur s'est présenté et le marché sera conclu pour la somme de 60.680.000 F. A titre documentaire, précisons que le palais et ses dépendances fut acquis par l'Etat, en 1964, pour 99 millions de francs.

Le nouveau propriétaire - la S.A. Compagnie Belge d'Assurances Générales - compte remplacer cet ensemble de maisons robustes mais dépourvues d'intérêt par deux ou trois immeubles dont les derniers niveaux seront inclus dans la toiture qui sera de forte élévation.

L'originalité de cette opération immobilière réside dans la destination des futures constructions qui seront entièrement réservées au logement de haut standing. Cette initiative est des plus intéressantes car, en ville, depuis longtemps on n'avait plus bâti que des logements sociaux. L'endroit, faut-il le dire, ne manque pas de charme. A l'arrière s'étend le Jardin d'Egmont que défigure, il est vrai, une hideuse clôture imaginée par les Travaux Publics pour isoler nos diplomates du commun des mortels et que couvre, une partie du jour, l'ombre gigantesque de l'Hôtel Hilton, mais dont les frondaisons sont restées abondantes. De l'autre côté de la rue s'étire une rangée de grands hôtels des XVII et XVIIIèmes siècles qui confèrent à cette artère tranquille un caractère aristocratique qu'il importe de préserver.

LE DUC D'ARENBERG EST MORT

La presse quotidienne nous a appris le décès d'Engelbert-Charles, dixième duc d'Arenberg, survenu à Monaco le 27 avril 1974.

Le défunt qui était le quinzième duc d'Aerschot et de Croy et le quatrième duc de Meppen et prince de Recklinghausen, était né au château de Heverlée le 20 avril 1899. C'est son frère, le duc Eric-Engelbert, qui lui succèdera comme chef de cette illustre maison dont l'histoire fut si intimement liée à celle des Pays-Bas ainsi qu'aux annales de Beersel et de Drogenbosch.

C'est à leur père, le duc Engelbert-Prosper (1872-1949) qu'il est fait allusion dans la rubrique précédente.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - Droit d'action des associations devant les tribunaux.

"Dans l'état actuel de la jurisprudence, les associations pour la protection de l'environnement n'ont pas la possibilité d'intenter des actions civiles en vue d'obtenir réparation pour les dégâts causés à l'environnement. Sauf les cas rares où les biens ou les intérêts patrimoniaux de ces associations sont atteints, ces actions sont soit irrecevables, soit non fondées.

En s'inspirant du modèle américain, un élargissement du droit d'action pour ces associations serait souhaitable".

Voir : H. Bocken, Nota onder Gent, 31 december 1963, Tijdschrift voor Aannemingsrecht. L'Entreprise et le Droit, 1973, n° 4, pp. 231-243.

Aimablement communiqué par M. Adrien Claus.

A SCHAERBEEK

on se prépare à commémorer, par diverses manifestations qui se dérouleront de juin à septembre, le quadricentenaire de la vallée Josaphat.

UNE EPEE DE DAMOCLES AU-DESSUS DE BRUXELLES : LE T.G.V.

M. Paul Van den Boeynants, le nouveau ministre des Affaires bruxelloises, vient de donner une conférence de presse pour exposer son programme. In fine, le Ministre a manifesté sa détermination à promouvoir Bruxelles comme centre national et international, ajoutant notamment que sa politique visait à faire des 1.030.000 Bruxellois des Européens convaincus.

Jusqu'à présent, il faut constater que chaque fois qu'a été entonné le couplet européen c'était pour nous faire avaler, à nous autres Bruxellois, quelqu'amère potion.

Cette fois-ci, il s'agit de nous en administrer deux particulièrement indigestes : le T.G.V. et ce que nous appellerons le zoning bureaucratique européen ; le Z.E.B. pour sacrifier à la mode des sigles.

A propos du T.G.V. (trains à grande vitesse), le Ministre a été très net. Il a proclamé son "refus catégorique de toute solution du genre de celle qui impliquait une traversée des Sablons pour assurer la liaison entre la Gare de la Chapelle et celle du Quartier Léopold".

Les habitants des Sablons et tous les amis de ce quartier historique, dont nous sommes, applaudiront ces propos. Malheureusement, en ajoutant qu'il fallait trouver une solution au T.G.V., le Ministre faisait naître de nouvelles inquiétudes. Ce T.G.V. proscrit des Sablons, on le retrouvera donc ailleurs. Mais, tout en desservant Bruxelles, quel raccordement imaginer entre les lignes d'Ostende et de Luxembourg qui ne soit également domageable pour les secteurs traversés ? Et que l'on ne vienne pas nous objecter que les chantiers autoroutiers et ceux du métro ont rendu les Bruxellois insensibles à de tels bouleversements. De ces travaux là, nombre de Bruxellois peuvent croire qu'ils en seront un jour les bénéficiaires. Avec le T.G.V., rien de pareil. Quelle est en effet son utilité et à qui sommes-nous redevables de sa mise à l'étude ?

Les réponses nous sont fournies par les dirigeants de la S.N.C.B. "Affirmer la position de la Belgique sur le plan du transport ferroviaire international de voyageurs..... La S.N.C.B. pourra participer activement à la mise en place du réseau à très grande vitesse prévu par le plan directeur européen de l'infrastructure entre Londres, Paris, les Pays-Bas et l'Allemagne" lit-on dans le compte rendu d'une réunion du Conseil d'Administration de la S.N.C.B. (cf. La Libre Belgique, du 1 avril 1974, mais il ne s'agit, hélas pas, d'un poisson !)

Au cours d'une interview, à la question suivante : "Le train de luxe avec bureau, salle de conférence, cinéma, restaurant, couchette, divertissements, est-ce de l'utopie ou un projet viable en 1930 ?" M. Lucien LATAIRE, directeur général des Chemins de fer, répond ceci : "... Pour 1930, j'y crois. Si nous réalisons nos projets dans le domaine des grandes vitesses, une partie de la clientèle "aviation" passera chez nous. Nous transporterons beaucoup d'hommes d'affaires et ceux-ci éprouvent précisément ces besoins que nous comptons bien satisfaire". Plus tard, ce même haut fonctionnaire précise "qu'une carte de voies rapides à 300 km/heure est déjà dressée. ... Le tracé complet européen devrait fonctionner pour 1980. La Belgique y figure pour des liaisons avec Paris, Londres, Amsterdam, Cologne... De notre côté, nous sommes prêts : l'étude avec les chemins de fer anglais et français est terminée. Seul le budget manque". (cf. Royal Auto, mensuel du R.A.C.B. n° 301, mars 1974, p. 47).

De l'aveu même de ses promoteurs, le T.G.V. serait donc une réalisation de prestige. Le T.G.V. serait le train des P.D.G., utile aussi aux politiciens itinérants, ces pèlerins de l'Europe, sans cesse à faire la navette entre Bruxelles et Strasbourg ! Son intérêt pour l'ensemble de la population, invitée à en subir tous les désagréments, à en payer la note puis à combler son déficit, sera donc nul. Le Ministre s'est offert à être notre "ombudsman". Et bien, nous le prenons au mot !

Mais l'agglomération bruxelloise n'est pas seule à être concernée par ce projet qui ne peut manquer de provoquer des ravages dans d'autres cités et vraisemblablement aussi tout le long des parcours prévus. Le problème est donc international. Il convient qu'un organisme tel qu'Inter-environnement prenne sans tarder contact avec des associations étrangères similaires afin de mesurer l'exacte étendue du péril et de constituer éventuellement un front commun d'opposition au T.G.V.

Nous croyons que le Ministre, soucieux de sa popularité et dont les amis vantent le réalisme, comprendra très vite avec tous les Bruxellois que le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle et que pas un pouce de notre territoire ne doit être sacrifié à ce rêve de technocrates.

Du Zoning bureaucratique bruxellois (le "Z.B.E."), le Ministre n'a soufflé mot. Sans doute sa réalisation ne soulève-t-elle d'autre problème que celui évoqué dans le paragraphe n° 1 de son programme consacré à la rénovation urbaine : "pour chaque quartier, une attention particulière sera réservée au relogement des habitants...".

Nul doute que la sollicitude ministérielle trouve bientôt à s'employer. L'ensemble de la population du quartier compris entre le Rond-point Schuman, la rue Belliard et la place Jourdan est en effet menacé par la boulimie des Communautés européennes. Aux "Européens", à l'étroit au Berlaymont, nos gouvernants ont en effet promis la construction d'une super cité administrative. Des voies d'accès spéciales leur seront réservées et un dispositif de sécurité isolera le cas échéant ces "Bruxellois à part entière" des Bruxellois à la portion congrue que nous serons devenus.

Avec cette zone dans laquelle des "natives" seront tolérées, Bruxelles se trouvera dans une situation analogue à celle de Shanghai au temps de la "concession internationale". Après le Manhattan, le World Trade Center, nous aurons donc un "European settlement" et une quantité de pauvres gens assurés de bénéficier, comme les victimes du grand ensemble précité, de "l'attention particulière réservée à leur relogement".

Appliquée de la sorte, la politique ministérielle visant à faire de nous des Européens convaincus ne risque-t-elle pas plutôt d'engendrer parmi les Bruxellois une xénophobie bien regrettable ?

J.L.

ARTISANS ET PROPRIETAIRES A UCCLE SOUS LE PREMIER EMPIRE

En complément à l'article précédent (1) nous vous présentons vingt-quatre corps de métiers et leurs principaux représentants recensés à Uccle au début du XIXème siècle.

Pourquoi "les principaux représentants" et pas tous ? Parce que les listes ont été dressées sur base de la matrice cadastrale du plan de 1816 (2) et

que ce genre de document ne fait état que des propriétaires. Réduit à cela notre relevé est encore incomplet ; sur la matrice cadastrale, le domicile et la profession sont des renseignements qui font souvent défaut.

AUBERGISTES :		CHARRONS :	
Cloké, Pierre-Joseph	Fleurgat (sic)	Keeyhaet, François	Village
Hambursin, Martin	Vivier d'Oye	Vander Aa, J.B.	Vivier d'Oye
BRASSEURS :		CORDONNIERS :	
Coosemans, Egide	Saint-Job (3)	Broes, Paul	Fleurgat (sic)
VanderElst, Sébastien	Stallebempden (4)	Crokaert, J.B.	Stalle
VanderMeulen, Franç.	Stalle (25)	De Bue, J.B.	Stalle
Van Ophem, Jacques	Château d'Or (6)	Malka, Simon	Saint-Job
CABARETIERS :		Michiels, Jean	Vivier d'Oye
Charlier, Martin	Vivier d'Oye	Peeters, Guillaume	Fleurgat (sic)
De Forte, Vve Martin	Chée d'Uccle (7)	COUVREURS d'ARDOISES :	
De Ridder, Vve Jean-Philippe (8)	Petite Espinette	De Reys, Gilles	Saint-Job
Van Obbergen, Pierre	au Chat	Maeschalck, Pierre	Verrewinkel
Van Ophem, Jean-Bapt.	Langhevelt (sic)	BOUCHERS :	
Van Parys, Guillaume	Chée d'Alseberg	VandeVelde, Henri-Fr.	Fleurgat
Vleeshouwer, Fr. Louis	idem	CULTIVATEURS :	
BOULANGERS :		Anneet, J.B.	Calevoet
Boes, Michel (9)	Chée d'Alseberg	Moonens, Henri	Saint-Job
Boes, Philippe (10)	Chée d'Uccle	JOURNALIERS :	
De Mol, Guillaume	idem.	Anneet, Pétronille	Calevoet
DeNivelles, Michel	Chée d'Alseberg	Moonens, Henri	Saint-Job
Goens, Philippe	Fleurgat (sic)(11)	JARDINIERS :	
Grinnaer, Vve J.B.	Village	Testaert, François	Saint-Job
Willems, Henri	Fleurgat (sic)	VanderSchrick, Jean-François	
Wouters, Vve Guill.	Chée d'Alseberg	MEUNIERS :	
BOURRELIERS :		VandenBorre, Joseph	Château d'Or
Cibis, Pierre	Fleurgat (sic)	MACONS :	
Coosemans, J.B.	Vivier d'Oye	Borremans, Paul	Stalleheyde (13)
VandenBranden, Jean-François	Vert Chasseur	Van Diest, Jean	Saint-Job
CHARPENTIERS :		Van Diest, J.B.	idem
Keyaerts, Philippe	Calevoet	Van Triet, J.B.	Stalle
Keyaerts, Jacques	Cortenbosch (12)	Verheyen, Henri	idem
Pletins, Josse	Chée d'Uccle	PLAFONNEURS :	
MARECHAUX-FERRANTS :		Abbeloos, Jacques	au Chat
Chaufoureau, Jean	Fleurgat (sic)	Cammaerts, Henri	Stalle
Dandoy, Charles	Vert Chasseur	Cammaerts, Lucas	id.
Hannick, Jean	Vivier d'Oye	De Tober, J.B.	Engeland
Hannouille, J.B.	Fleurgat (sic)	Gerrain, Wynants	Grooselberg (sic)
Pauwels, Barthelemy	idem	Janssens, Nicolas	idem
Pauwels, Michel	Chée d'Uccle	Van Campenhout, Philippe	au Chat
Verbruggen, Joseph	Chée d'Alseberg	PAPETIERS :	
TAILLEURS :		Coosemans, Jacob (14)	moulin de Kinsendaël)
Copiau, Jean	Chée d'Alseberg	De Cuyper, Egide	Saint-Job
		Mommaert, Sébastien	Calevoet (15)

TAILLEURS DE PIERRES :
 De Vloer, Etienne au Chat
 Van Obbergen, Antoine id.
 Van Obbergen, Pierre id.

TISSERANDS :
 Pletinx, J.B. Saint-Job

TONNELIERS :
 Dombre, Gilbert Village

TOURNEURS :
 Roussieau, J.B. Langheveld (sic)

Il est difficile de comparer ces chiffres à ceux relevés en 1330 par Philippe, Vandermaelen, les uns et les autres ayant été puisés à des sources différentes.

Après avoir passé en revue les gens de métiers, nous avons également relevé l'identité des principaux propriétaires fonciers. L'étendue de leurs biens ainsi que la médiocrité du sol, expliquent la faiblesse numérique des cultivateurs. Ces grands propriétaires appartenaient à la noblesse d'Ancien régime, à la bourgeoisie bruxelloise, parfois mais rarement au monde des fonctionnaires impériaux.

C'est de l'émiettement du patrimoine immobilier de ces notables francisés que procède la mosaïque cadastrale contemporaine. Dans certains faubourgs où le morcellement est accompli, on assiste déjà aux premières manifestations du phénomène inverse (par ex. au Quartier Léopold, rue de la Loi). Au XIXème et au XXème siècles, la périphérie entière a dû subir et subir encore cette révolution dont les rancoeurs linguistiques sont une séquelle.

Un recensement des grands propriétaires fonciers de l'agglomération bruxelloise voire de tout l'arrondissement dans le courant du XIXème siècle démontrerait à coup sûr l'inanité de la thèse qui rend le paysan flamand seul responsable de l'implantation des francophones en région thioise ignorant de propos délibéré l'appui apporté aux entreprises de lotissement par la bourgeoisie urbaine ravie d'obtenir de ses placements "de père de famille" des bénéfices jamais rêvés. La liste que nous publions à titre d'exemple prouve à tout le moins que cette responsabilité devrait être équitablement partagée.

La grande propriété foncière à Uccle appartenant aux étrangers, aux institutions charitables de Bruxelles et à l'Etat :

<u>Nom du propriétaire</u>	<u>Lieu de résidence</u>	<u>Superficie</u>
Vve Louis de Ligne (16)	Bxl	103/10/55
Lambrichx (17)	Bxl	53/39/70
De Caters, inspecteur aux revues	Bxl	51/31/60
		313/31/85
Huysman de Belle (18)	Bxl	42/61/75
Tiberghien (19)	Bxl	36/79/30
De Pipenpoy (20)	Bxl	34/39/15
Libotton, Henri-Joseph (17)	Bxl	34/45/75
		143/76/45
Vanderborght, Guillaume (21)	Bxl	18/35/10
De Paepe (22)	Bxl	17/35/10

Claessens, Jacques (23)	Bxl.	17/40/45	
De Thysebaert, François, maire (24)	Bxl.	16/74/35	
De Poederlé (25)	Bxl.	13/24/65	
Van der Dilt	Bxl.	12/43/15	
D'Hoogvorst (26)	Bxl.	10/23/10	106/31/40
Van Reynegom, Guillaume (20)	Bxl.	9/37/65	
De Lalaing, François	Bxl.	9/06/25	
Plasschaert, maire (27)	Louvain	7/71/75	
Rittweger, François, négociant (23)	Bxl.	7/71/75	
De Thysebaert A., maire adjoint	Bxl.	7/23/95	
Gaucheret, Henri (29)	Bxl.	7/10/45	
Kessel, Pierre (17)	Bxl.	7/02/37	
Paulée, J.B.	Paris	6/93/69	
Vve J.L. de Boubers (30) imprimeur- libraire	Bxl.	5/66/30	
Duras (les héritiers) (16)	Bxl.	5/55/35	
De Man, rentière	Bxl.	5/53/55	
Mastraeten, Pierre	Bxl.	5/44/27	
Passy, receveur général	Bxl.	4/74/75	
Pollaert de Canivris (31)	Bxl.	2/53/25	
Wyns, conseiller à la Cour Impériale	Bxl.	2/34/75	
De Buisseret, Vve François-Joseph négociant	Bxl.	2/10/75	
Hernalsteen, Pierre md. épicier	Bxl.	1/78/30	
De Kemmeter, Etienne-Marie-Emmanuel, officier des postes à Hambourg		1/03/70	
D'Arenberg, sénateur (33)		0/31/95	95/39/73
		<hr/>	
		665/29/43	
Hospice Saint-Eloi, à Bruxelles (33)		60/75/30	
Infirmerie du Grand-Béguinage de Bruxelles (34)		15/15/00	
Hospice des Aléxiens, à Bruxelles		3/96/30	
Autres institutions charitables de Bruxelles		6/19/40	
		<hr/>	
Administration forestière (de l'Etat)		91/06/50	
		92/30/90	
		<hr/>	
		133/37/40	
Report :		665/29/43	
		<hr/>	
		343/66/38	

Les propriétaires ucclois possédant plus d'un hectare :

<u>Nom du propriétaire</u>	<u>Lieu de résidence</u>	<u>Superficie</u>
Van Ophem, Jacques, brasseur (6)	Château d'Or	39/53/53
VanderMeulen, Franç. idem (5)	Stalle	13/68/49
Goens, Philippe, boulanger	Fleurgat (sic)	13/30/45
Verdroncken, Charles	Vivier d'Oye	9/74/20
Coosemans, Egide, brasseur (3)	Saint-Job	3/34/04
Goens, Jean-Louis (35)		6/40/10
Van Cutsem, Joseph (36)		6/02/65
De Genst, Antoine (37)	Bxl. (fabricant à Stalle)	4/07/05
Wyns, Philippe	Stalle	3/50/30
VandenBorre, Joseph (33), meunier	Château d'Or	3/23/45
VanderSchrick, Jean-Fr., jardinier		3/16/15
Delcor, Jean-Charles, notaire		2/67/95
Verheyen, Henri, maçon	Stalle	2/41/95
Grinnaer, Vve J.B.	Village	2/11/03
Van Ophem, J.B., cabaretier		1/32/95
VanderElst, Sébastien, brasseur (4)	Stallebempden	1/26/90
		<hr/>
		121/31/29
Pauvres d'Uccle		21/92/10
Eglise d'Uccle		12/05/25
		<hr/>
		33/97/35
Report :		121/31/29
		<hr/>
Total (propriétaires ucclois possédant plus d'un hectare)		155/28/64
Propriétaires d'origine indéterminée :		
Chapel, François-Joseph (39)	?	17/93/20
VanderElst, Jean-Philippe, chirurgien		7/09/05
VanderElst, Laurent		5/23/60
"Biens inconnus" (40)		1/26/90
		<hr/>
		31/57/75
Récapitulation :	H.A.C.	
Propriétaires étrangers (particuliers)	665/29/43	
Institutions charitables de Bxl	91/06/50	
Administration forestière de l'Etat :	92/30/90	
	<hr/>	
		348/66/33
Propriétaires ucclois (particuliers) :	121/31/29	
Eglise et institutions charitables d'Uccle :	33/97/35	
Propriétaires d'origine indéterminée :	31/57/75	
	<hr/>	
Total général :		1.035/53/27.

La superficie d'Uccle en 1816 était de 1.170 h. contre 2.291 h. aujourd'hui. L'écart entre ces deux chiffres équivaut vraisemblablement à l'étendue du territoire alors occupée par la forêt de Soignes (1.121 h. en 1816 contre 474 h. actuellement). Les propriétaires fonciers, au nombre de 473, se partageaient donc ces 1.170 h. - chiffre qui se décomposait comme suit :

1.035 h.	appartenant à 60 propriétaires	de 1 à plus de 100 h.
135 h.	appartenant à 413	" de moins d'un hectare.
<hr/>		
1.170 h.		473

Ajoutons que ces 1.170 h. 62 a. 76 ca. étaient répartis entre quatre classes :

1ère classe :	355 h. 62 a. 79 ca.
2ème "	343 h. 37 a. 53 ca.
3ème "	299 h. 94 a. 63 ca.
4ème "	171 h. 68 a. 31 ca.
	<hr/>
	1.170 h. 62 a. 76 ca.

NOTES ET REFERENCES

- 1) Cfr. "Uccle sous le Premier Empire" in *Ucclesia* n° 51, pp. 5-12.
- 2) Le Plan cadastral parcellaire de la commune d'Uccle, de 1816, exécuté par le géomètre Dumortier et l'ingénieur-vérificateur W.B. Craan se compose de 10 feuilles. Il fait partie de l'Atlas général du canton d'Uccle, acquis pour 10 francs par la Bibliothèque Royale, en 1893. Du Cabinet des Manuscrits où il portait la cote II 1.509, il a été transféré en 1972 aux A.G.R. où il répertorié sous le n° 3.234 (Cartes et plans, inventaire manuscrit).
- 3, 4, 5, 6) (Cfr Uccle sous... notes 23, 24, 25, 26 et 27)
- 7) Chaussée d'Uccle : dénomination portée par la chaussée d'Alseberg entre la ville et le Globe.
- 8) Le hameau de la Petite-Espinette était une enclave ucquoise dans la forêt de Soignes.
- 9) Sa maison, section B, n° 266 occupait l'emplacement du Café du Globe.
- 10) Section B, n° 260, sa maison se trouvait du même côté, entre le Globe et la rue des Fidèles.
- 11) Vraisemblablement parent des Goens, du Hof ten Horen (Vieux-Cornet). Avec ses treize hectares, il venait en troisième sur la liste des propriétaires autochtones.
- 12) Le Cortenbosch(velt) s'étendait entre la Geleytsbeek (chaussée de Saint-Job), la rue du Papenkasteel, la ligne de chemin de fer et l'avenue de la Chênaie.
- 13) Stalleheyde, portion de l'ancienne seigneurie de Stalle s'étendant approximativement de part et d'autre de l'avenue du Jonc.

- (14)
 14) (cfr Uccle sous... note 23)
 15) (idem note 21).
 16) Louise, comtesse van der Noot de Duras (1785 + 1864), fille du dernier baron de Carloo et veuve du prince Louis de Ligne (1785 + 1813). Elle possédait le Moulin d'Ouderghem et le Coudenborremolen (cfr. Uccle sous le Premier Empire, op. cit. notes 3, 15 et 22).
 17) Lambrichs pour Lambrechts, Hyacinthe-Lambert, co-héritier de Lambert Lambrechts devenu "de Lamberts" (1726 + 1804), financier anobli par Marie-Thérèse en 1769. Acquéreur de biens jésuitiques puis nationaux, Lambert de Lamberts est surtout connu pour avoir fait construire à Woluwé-Saint-Lambert une maison de campagne (1777) actuellement dénommée "Château Malou". La majeure partie de ses biens d'Uccle était formée du Hof ten Hove (comprenant la "Ferme Rose" et ses terres) acheté à la marquise de Matharel en 1777. En 1806 (ou 1808), il donnait en location 48 h. 44 a. 55 ca. à Michel Jacquemyn, pour neuf ans moyennant 2.135,45 frs + 264,43 frs de contributions (Notaire Caroly, 4.4.1806 ou 1808).

Les autres co-héritiers repris sur cette liste sont : Pierre Kessel et Sibille-Marguerite Kessel, épouse d'Henri-Joseph Libotton.

- 18) Propriétaire du Hof ten Necke, près de l'actuelle rue Xavier de Bue. A entièrement disparu.
 19) Pierre-François Tiberghien avait acheté le ci-devant couvent de Boetendael en 1798 pour 371.000 livres.
 20) Patronyme des derniers seigneurs de Homborch, propriétaires de la ferme et des biens du même nom. Ils appartenaient alors, par héritage aux familles de Cloeps et van Rynegom.
 21) Guillaume Vanderborght, négociant et membre du Conseil municipal de Bruxelles. Propriétaire de l'actuel château de Wolvendael de 1793 à 1818.
 22) Joseph-Henri de Pape de Wyneghem (+ 1830), propriétaire du Papenkasteel.
 23) Propriétaire du Broeckmolen (cfr Uccle sous le Premier Empire, op. cit. note 17).
 24) Propriétaire du château et du domaine de Zeecrabbe.
 25) Propriétaire du Moulin de Mirlo ou Tervenmolen (cfr Uccle sous... note 12).
 26) Le baron Vanderlinden d'Hoogvorst, propriétaire du Kinsendael.
 27) Jean-Baptiste-J-G. Plasschaert (1769 + 1821), maire de Louvain sous l'Empire, avait hérité de ses parents une demeure sise rue Victor Gambier et connue plus tard sous le nom de "Maison Raspail". Elle a été démolie au cours de l'été de 1972.
 28) François-Lothaire Rittweger (1766 + 1840), propriétaire du château de Stalle (cfr. biographie par M. Adrien Claus in Ucclesia, n° 34 (nov. 1970) pp. 1 à 5).
 29) Propriétaire du Neckersgat (cfr Uccle sous... note 10).

- 30) Possédait le Cortenboschmolen ou Moulin Granville rcfr Uccle sous... note 19). En 1337, Anne-Marie-Josèphe Daudenard, veuve de Jean-Louis de Boubers donnait à bail pour neuf ans la ferme de Creftenbroeck (Rhode-Saint-Genèse) à Jean-Joseph Fastenaeckels et Anne-Catherine Lauwereys. La ferme et ses 23 h. 52 a. plus h12 h. 69 a. de terres étaient louées moyennant 3.000 plus les contributions (A.G.R. Notaire Stuyck n° 36.796 acte 147 (24.7.1337).
- 31) Sans doute Philippe-Albert Pollart de Canivris (1759 + 1828). Sa maison de campagne faisait face à l'entrée du château de Wolvendael. Par mariage, elle passa au baron de Broich, son gendre (1830).
- 32) Louis-Engelbert, 6ème duc d'Arenberg (1750 + 1820), dit "Le Duc aveugle", fut sénateur et Comte de l'Empire. C'est à lui que M. de Wauthier a dédié sa carte imprimée des environs de Bruxelles. Le Duc possédait le domaine de Drogenbosch (21 ha) et celui de Beersel (310 ha) dont dépendait la ferme de Schavey.
- 33) Les terres de la ferme de ce nom comprenaient en outre 13 h. 66 a. 60 ca. sous Linkebeek.
- 34) Les terres de la ferme de Percke comprenaient en outre 50 h. 91 a. 30 ca. sous Linkebeek.
- 35) Le propriétaire du Hof ten Horen (Cornet) ?
- 36) Le fermier du "Hoeve", actuellement le restaurant "De Hoef", rue Edith Cavell.
- 37) Manufacturier à Stalle (cfr Uccle sous... note 29 et Sonveaux, E. L'usine de cotonnade à Stalle, in Ucclesia n° 40 (1972), pp. 2-6.
- 38) Propriétaire du Moulin du Château d'Or (cfr Uccle sous... note 14).
- 39) Sa femme, née Floris dite "van Steen" avait hérité de ses parents les anciens biens féodaux de Steen, Groulst et Willegem, aux alentours de Calevoet.
- 40) Ainsi nommés sur la matrice cadastrale. Il s'agit des parcelles G. 36, 43, 44 et 96.

Jacques LORTHIOIS.

L'INTERIEUR DU VIEUX SPYTIGEN DUIVEL

photographié par Suzy Embo, figure dans "Bruxelles" (p. 74), de Roger Bodart. Un ouvrage joliment illustré actuellement en librairie.

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU GREFFE SCABINAL DE STALLE

A.G.R. Greffes scabinaux Bruxelles n° 6366.

- 1546 - Guillaume van Assche / Govaert de Briden
 1547 - Joris Stockman / Henri Wermans
 1546 - Steven Putman / Jean Fabry
 1546 - Michel Robbes / Joris Stockman
 1547 - Merck Cammaert / Cornelis van den ...
 1547-48 - Mr Jean de Becker, prêtre / Joos van Halle

- 1547 - Anne Rubroets dit Vandevælde / François Jacobs
 1547 - Bartholomé Stellemans / Marie Struelens et Corneille de Bruyne
- 1547 - Jean van der Hoffstadt, époux de Marie van Quallenbergh / Floris Proen
- 1546 - Elisabeth van Ellewijt / Gijsbrecht van Elewijt
- 1547 - François Jacops / Anne Ruboets dit Vandevælde
- 1561 - Jacques de Beer / Jean Collyns
- 1561 - Gille de Raeymaeker / Michel van Bogarden
- 1562 - Pauwel van Onshem / Guillaume van Onshem
- 1562 - François Vanden Bossche / Henri Ingels
- 1562 - la veuve Sijbrecht Scholiers / Henri Weermans
- 1563 - Antoine Vander Haeghen / Henri de Ridder
- 1563 - Charles de la Douve, écuyer, seigneur de Stalle / Henri Wermans
- 1563 - Location de chasse par Jean Bout.
- 1564 - François Van den Bossche, receveur de Stalle / Antoine Wermans et Pierre de Rave et Jean Collyns / Jean Perneeten
- 1565 - Gérard van Dinant / Laurent Crocket
- 1565 - Gille de Rayemaeker / la femme de Jean Hennens
- 1565 - Antoine Weermans alias Loys / Pierre de Rave
- 1565 - Dame Marguerite de la Forge, veuve Dubois / Segher Feijen
- 1565 - François van den Bossche, mayeur de Stalle / Simon Bernier
- 1565 - Gille de Raeymaeker / Pierre de Rave
- 1565 - Jacques de Montmorency / Pierre de Rave
- 1566 - Jean Huyghe / Henri Wermans
- 1566 - Laurent Crocket / Gérard van Dinant
- 1566 - Gilles de Riddere / Pierre Le Fiefvé
- 1566 - Marguerite van Elewyt, veuve Nicolas Boschmans / Aert van den Kerckhoven
- 1566 - Absalon Perneeten / Michel van den Bogaerden
- 1566 - Louis van Hamme / Michel van den Bogaerden
- 1567 - Jean de Moldere / Goovaert Mosselman
- 1567 - Laurent Crocket / Jean Braums
- 1567 - Pauwel van Onshem / Pierre de Raeve
- 1567 - Gérard van Dinant / Laurent Crocket
- 1572 - Heijlken van Doerne / Henri Winterbeeckx
- 1573 - Adrien Cooman / la veuve de Kerpere
- 1573 - Jean de Greve / François van den Bossche
- 1573 - Gérard van Dinant / Anne van der Straeten, veuve Nicolas Hoffmans
- 1573 - Gérard van Dinant / François van den Bossche
- 1572 - Jean Cauwelaert / Gabriel Pletinckx
- 1574 - François van den Bossche / Gérard van Dinant
- 1568 - François van den Bossche / Jean de Greve
- 1574 - François van den Bossche / Guillaume Steenberch
- 1574 - L'officier de Stalle / Wouwer Rombouts, époux de Jeanne van den Bossche

(à suivre)

Henry de Pinchart de Liroux

Rappelons que les relevés antérieurs des archives du Greffe scabinal de Stalle conservées aux Archives Générales du Royaume ont été publiées dans Ucclesia dans l'ordre suivant :

en 1967 - n° 3, p. 4 / n° 10, p. 1

en 1968 - n° 12, p. 4 / n° 13, p. 2 + n° 20, pp. 2-3 / n° 21, pp. 6-7

en 1969 - n° 27, p. 5

en 1973 - n° 47, pp. 3-4

Il s'agit des registres n° 6875, 6877 et 6878 (A.G.R. - Greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles).

LE PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA BELGIQUE

est une publication du Ministère de la Culture française. Le volume 1, consacré à l'arrondissement de Louvain a paru en 1972 ; le volume 2 (624 p.) vient de sortir de presse. Il traite de l'arrondissement de Nivelles dont il recense toutes les constructions ayant une valeur architecturale ou historique.

PARC MONTJOIE OU PARC CARSOEL ?

Est-il déjà trop tard pour suggérer d'adopter la seconde dénomination ? Moins banale que l'autre, elle serait en outre un hommage mérité à Jean et Pierre Carsoel auxquels nous sommes redevables de pouvoir disposer bientôt de ce charmant jardin d'un hectare.

L'HERALDIQUE ET LA S.T.I.B.

Pour annoncer au public l'ouverture traditionnelle des serres royales de Laeken, la S.T.I.B. a placé dans les trams des placards d'un style nouveau. Sous un motif décoratif et surmontant le texte figure une couronne... qui est celle des princes du Saint-Empire !

Le créateur de cette réclame s'est-il laissé induire en erreur par la publicité utilisée à Beleeil et au Roeulx ?

Sans quitter le domaine des transports en commun, il ne fallait cependant pas chercher bien loin pour trouver le modèle adéquat. La couronne royale belge ne décore-t-elle pas en effet depuis plus d'un demi-siècle les parois extérieures des motrices et des voitures de la S.N.C.V. ?

LES FRONTONS DES DEUX ALICE

ont été photographiés à notre initiative par les services de l'Institut Royal du Patrimoine artistique. Ces documents, dont on peut obtenir copie, portent les n° M.112000 et M.112001.

Par ailleurs, nous avons le plaisir de communiquer ci-après le texte de deux lettres que nous avons reçues de M. Van Offelen.

La première, datant du 6 mai, nous dit ceci :

"J'ai lu l'article intitulé "Julien Dillens et les bas-reliefs des "Deux-Alice" publié dans la revue Ucclesia d'avril 1974.

"Je crois utile de vous faire savoir que j'ai entrepris déjà des démarches "en vue de sauver ces deux frontons. Je me suis adressé dans ce but au "service des Bâtisses de la commune et je l'ai chargé d'entamer les négociations avec l'architecte de l'ouvrage.

"Je vous prie d'agréer,

La 2e lettre, datant du 17 mai, nous dit ce qui suit :

"Suite à ma précédente lettre concernant les frontons des Deux Alice, j'ai le plaisir de vous faire savoir que le contact a été pris avec la direction de l'Institut.

"Il n'entre pas dans les intentions des propriétaires de démolir prochainement cette partie de l'ancienne clinique. Ils sont néanmoins dès maintenant tout à fait favorables à la conservation des deux frontons à condition que ces travaux n'impliquent pas de frais supplémentaires pour eux. Le démolisseur n'étant pas encore désigné, il est impossible actuellement de déterminer l'importance de cette dépense.

"Vous pouvez être assuré que la commune fera de son mieux afin que ces deux frontons soient sauvés au moment opportun. Etant donné l'accord de principe des propriétaires, l'opération de conservation sera confiée, pour sa procédure ultérieure, au service des Beaux-Arts de la commune.

"Croyez,

Nous remercions vivement M. le Bourgmestre d'Uccle pour ces bonnes nouvelles.

VOL A LA CHAPELLE DE STALLE

La nuit de l'Ascension, des voleurs se sont introduits dans la chapelle de Stalle et y ont volé les très belles statues gothiques en bois polychromé représentant Ste-Barbe, Ste-Catherine et St-Antoine qui se trouvaient respectivement à la naissance du choeur (à gauche et à droite) et à l'arrière de l'église.

Une plainte a été déposée. Nous prions les lecteurs qui pourraient nous procurer des représentations de ces statues de nous le faire savoir.

Il y a longtemps que nous déplorons l'état d'abandon dans lequel cette chapelle est laissée

DE KONINKLIJKE HARMONIE SINT ROCHUS UKKEL

Het na-oorlogse tijdperk

Weer werden alle bestaande krachten gebundeld, om in werking te komen. Maar er ontbrak een hoofdman, een leider. Alles was er, behalve de ziel. In de vergadering van maandag 1 april 1946, bracht Dhr VAN HOUTTE, als uitgelezen visser die op het gepaste ogenblik zijn lijn weet uit te werpen : een splinternieuwe voorzitter.

Het is Dhr Firmin WILPUTTE. Deze is niet onbekend in de maatschappij, daar Hij reeds erelid was sinds 1927. Zijn ouders zijn goed gekend en zijn moeder staat uit een oud Ukkels geslacht. Daarbij komt nog, dat Dhr WILPUTTE, de schoonzoon is van wijlen voorzitter Dhr STOCKHEM.

En weer is de maatschappij op weg naar nieuwe horizonten. Een talentvolle muziekmeester, een prima voorzitter, een bestuur vestaande uit goede werkers, ziedaar de ploeg die haar beste krachten geeft voor de bloei van de maatschappij :

Mw BLOCKEEL, schatbewaarster
 Dhr VAN HOUTTE Ambroise, eerste ondervoorzitter
 SAEREMANS Albert, tweede ondervoorzitter
 LOECKX Nicolas
 GRIMMIAUX Paul
 FAESTENAECKELS Jean
 KLUGE Antoine
 VAN CAMPENHOUT Pierre
 VAN CAUWENBERGHE Fernand
 VAN CAMPENHOUT Jean
 DENEYER Frans.

Zonder te vergeten Dhr DANIELS René, de zeer bescheiden partikuliere sekretaris van de Erevoorzitter, dewelke zijn hulp aanbood en met zijn zeer wijze raad de maatschappij veel diensten bewees. En gans deze ploeg, leden en muzikanten, geleidt door een groot en nobel man Dhr Charles LOOS, Erevoorzitter, die zich hechtte aan de maatschappij met een echte bekommernis van hoffelijkheid, die zich niet tevreden stelde een mecaenas te zijn, maar die een morele steun voor deze was in moeilijke omstandigheden.

(vervolgd)

RYCKAERT H.

OPGRAVINGEN TE AFFLIGEM

Het Verbond voor Heemkunde gouw Brabant is op 20 april jl. gestart met de eerste fase van een grootscheepse archeologische opgraving in de abdij van AFFLIGEM (gemeente Hekelgem). De eerste resultaten zijn biezonder aanmoedigend.

De werkzaamheden geschieden volgens wetenschappelijke normen. Voor "amateurarcheologen" een unieke gelegenheid om zich vertrouwd te maken met de "geheimen" van het oudheidkundig bodemonderzoek.

Iedere zaterdag wordt er druk gewerkt (van 9 tot 17 uur). Alle leden van de aangesloten heemkringen zijn welkom. We hopen trouwens dat ze talrijk zullen opdagen. Deze opgraving biedt ook de mogelijkheid om nader kennis te maken met de leden van andere zusterverenigingen.

Voor meer inlichtingen kan men zich wenden tot :

Frans Van Bellingen	Flor De Smedt
L. de Brouckère laan 35	Mollestraat 5
1030 Brussel	1700 Asse
Tel. 27.40.12	Tel. 52.72.60

LA DALLE FUNERAIRE DE JEAN VAN DER NOOT

Nous avons reçu finalement le 15 mai dernier l'autorisation tant attendue. Nous avons immédiatement entamé les travaux et fait creuser la niche nécessaire. Nous espérons que la pierre sera placée avant la fin du mois de juin et comptons l'inaugurer solennellement en septembre prochain.